

DIOCESE D'AVIGNON

« AVANCE AU LARGE... »

(Luc 5, 4)

ASSEMBLEE DIOCESAINE 2001



DOCUMENT DE L'ASSEMBLEE

« Avance au large »

A notre synode diocésain de 1990, il avait été décidé que nous ferions tous les cinq ans une assemblée diocésaine, afin que la marche synodale inaugurée devienne habituelle. La première assemblée diocésaine a eu lieu en 1995. Elle portait sur « L'avenir des paroisses dans le diocèse ». Quand nous relisons les textes du synode de 1990 et de l'assemblée de 1995, nous constatons que bien des orientations alors proposées sont devenues effectives ou du moins ont commencé à être mises en œuvre.

Nous n'avons pas organisé d'assemblée diocésaine en l'année 2000 à cause du Jubilé. Mais dans le sillage du Jubilé, nous avons repris le mouvement synodal décidé en 1990 et amorcé en 1995. Par sa lettre « Au début du troisième millénaire », le Pape Jean Paul II nous invite à considérer le Jubilé comme une porte ouverte sur l'avenir. C'est dans cet élan que nous avons célébré notre assemblée diocésaine des 10 et 11 novembre 2001. C'est d'ailleurs les mots de l'Évangile selon saint Luc (5, 4) « Avance au large », retenus par Jean Paul II dans sa Lettre, que nous avons choisis comme fil directeur du travail de notre assemblée.

En continuité avec l'assemblée de 1995 portant sur l'avenir des paroisses, nous avons proposé aux conseils pastoraux de préparer la prochaine assemblée autour de dix thèmes. De ces groupes sont remontés de nombreux comptes-rendus. Nous avons synthétisé cette abondante matière en nous référant au document publié par les évêques de France en 1996 et intitulé « Lettre aux catholiques de France. Proposer la foi dans la société actuelle ».

C'est pourquoi le document, qui a été travaillé à notre assemblée des 10 et 11 novembre 2001 et qui vous est confié maintenant, comprend trois chapitres qui correspondent aux trois dimensions essentielles de la mission de l'Église rappelées par cette « Lettre aux catholiques de France » : 1- Célébrer le Salut (Liturgie); 2- Servir la vie des hommes (Diaconie); 3- Annoncer l'Évangile (Témoignage). Nous avons ajouté une annexe importante: « Au service de ces trois missions: la vie matérielle de l'Église ».

Ces trois chapitres sont en réalité trois dimensions d'une unique mission qui est de servir Dieu en servant les hommes et de servir les hommes en servant Dieu. Servir Dieu en célébrant la liturgie et les sacrements, en insistant sur la vie spirituelle et les vocations, en annonçant l'Évangile, c'est servir éminemment la vie des hommes. L'homme est un tout. Il est corps et âme. Il ne vit pas seulement de pain, mais de toute Parole qui sort de la bouche de Dieu.

A l'inverse, servir la vie des hommes, c'est servir Dieu. Car vivre selon la justice et l'amour, construire l'humanité selon la volonté de Dieu, c'est rendre à Dieu le culte en esprit et en vérité qu'il désire et c'est témoigner de l'Evangile. Notre document « Avance au large » nous demande de ne pas opposer le culte, l'évangélisation et la solidarité, mais de les vivre comme trois dimensions de la même mission. « Nous te rendons grâce, car tu nous as choisis pour servir en ta présence » (2^{ème} Prière eucharistique).

Le document que vous avez entre les mains est celui travaillé durant l'assemblée, mais enrichi des amendements apportés par le travail des huit ateliers, que la petite équipe, formée des bureaux du conseil presbytéral, du conseil de l'Etat religieux et du conseil pastoral, a jugé devoir et pouvoir retenir. Comme vous le remarquerez, chaque chapitre est présenté selon le même schéma. Il y a d'abord une citation du texte de « la Lettre aux catholiques de France ». Puis, chaque paragraphe du chapitre rappelle rapidement ce qui est déjà vécu avant d'indiquer un certain nombre de propositions. Enfin chaque chapitre se termine par une citation du Concile.

Il est nécessaire que tout conseil pastoral ait ce document, qu'il le lise dans ses prochaines rencontres, qu'il décide ce qu'il doit retenir en fonction de la situation pastorale locale, en vue d'une mise en œuvre. Régulièrement les conseils pastoraux reviendront à ce document pour rendre grâce de ce qui progresse et discerner ce qui est à améliorer.

S'il fallait souligner quelques points forts à privilégier, je retiendrais ceci : soigner la beauté de la liturgie; développer la prière et la formation à la prière; voir les pauvretés et les misères matérielles, psychologiques, affectives, spirituelles, des hommes proches et lointains, spécialement les misères des enfants si nombreuses et si lourdes de conséquences pour leur vie; relancer par tous les moyens possible la catéchèse des enfants, et développer la catéchèse de tous les âges, des petits enfants aux adultes ; enfin insister sur la pastorale familiale, qui est à la base de tout le reste, en particulier mettre en route une catéchèse des futurs mariés et considérer l'amour humain et la famille comme un des premiers champs de mission du 21^{ème} siècle.

« Avance au large » : c'est le souhait que je formule pour le diocèse d'Avignon en ce début de l'année 2002. Avant de voir ce qui ne va pas, surtout au lieu de voir seulement ce qui ne va pas, voyons ce qui va, afin de rendre grâce et de vivre dans l'espérance.

+ Raymond BOUCHEX
Archevêque d'Avignon

Le 1^{er} janvier 2002

Chapitre I

Célébrer le salut

Liturgie et pastorale sacramentelle dans notre Eglise diocésaine.

0	« Lettre aux catholiques de France » extrait	page 4
1.1	Eucharistie	page 5
1.2	Les sacrements et les célébration des Funérailles	page 6
	Le baptême	
	Le mariage	
	Les Funérailles	
1.3	La vie spirituelle	page 8
1.4	Le Sacrement de la Réconciliation et de la Pénitence	page 9
1.5	La Pastorale des Vocations	page 10
0	Vatican II : « La liturgie dans le mystère de l'Eglise »	page 11

Chapitre I

Célébrer le salut

Liturgie et pastorale sacramentelle dans notre Eglise diocésaine.

« L'Eglise est détentrice d'un message qu'elle a mission d'annoncer (marturia). Elle a aussi pour mission de servir la vie des hommes (diaconia). Il n'en reste pas moins vrai que cette transmission du message et ce service de l'humanité culminent dans la célébration liturgique (leitourgia), au cours de laquelle la communauté reçoit la Parole de son Seigneur et prie pour le salut du monde.

C'est la raison pour laquelle nous invitons à prendre en compte en premier lieu cette dimension liturgique et sacramentelle de la vie de l'Eglise.

Nous n'avons aucunement l'intention de remettre en cause les dimensions de confession et de service qui avaient besoin d'être revalorisées pour que la vie de l'Eglise ne soit pas réduite au « culte ». Mais, si la célébration sacramentelle est véritablement le lieu dont tout part et où tout est appelé à revenir, n'est-ce pas elle qui doit donner leur pleine portée théologique aussi bien à l'engagement dans le monde qu'à l'annonce de la foi ?

...Quant à l'Eucharistie, les communautés ont progressé dans la conscience de son importance pour la vie de l'Eglise. Mais il est toujours vital de renouveler partout le sens de la célébration dominicale comme ce moment où le peuple des baptisés fait visiblement corps, en répondant à la proposition que le Christ adresse à ses disciples afin qu'ils soient associés au don de sa propre vie pour la vie du monde.

... Une telle pratique de l'eucharistie est inséparable de la prise de conscience qui concerne les ministères ordonnés pour la vie et la construction du Corps ecclésial. La pastorale des vocations contribue largement à cette prise de conscience. La preuve en est, entre autres, les fruits qu'elle a portés avec le diaconat permanent. S'il n'en va pas encore de même pour le presbytérat, c'est sans doute qu'en l'occurrence, aussi énergique qu'elle soit, la pastorale des vocations presbytérales subit le contrecoup des difficultés rencontrées plus largement dans la pastorale des jeunes.

Valoriser ainsi la vie sacramentelle dans l'Eglise n'a de sens que si, corrélativement, on accorde toute sa place à l'expérience spirituelle. Car, en dehors de cette expérience, les démarches sacramentelles perdraient de leur profondeur. Il est donc important de relier sans cesse la pastorale sacramentelle à la proposition d'une vie animée par l'Esprit Saint, à la suite du Christ, une vie nourrie par la prière et la lecture des Ecritures».

*Les évêques de France. Proposer la foi dans la société actuelle.
Lettre aux catholiques de France. Février 1997.*

1. Célébrer le salut

1.1 - L'Eucharistie.

Dans les paroisses de ville comme dans les paroisses rurales, **la messe est au centre**. La vie chrétienne est différente en milieu urbain et en campagne, mais dans toutes nos paroisses, la messe a une place essentielle. Elle est un véritable ressourcement pour beaucoup, une habitude pour certains, pour d'autres une obligation, pour d'autres encore un lieu de rencontre. Pour tous, la messe reste bien le point culminant de la vie chrétienne, qu'elle soit appelée « Eucharistie » ou « Sainte Messe ».

Nos messes, en général, sont préparées, nos liturgies soignées et de qualité. Dans bien des paroisses, plusieurs équipes liturgiques fonctionnent à tour de rôle. La décoration florale tient une place toujours plus importante. Des animateurs aident à la participation de l'assemblée. Quand c'est possible, les lectures sont préparées et assurées par des membres des équipes liturgiques. Nous avons de nombreuses revues pour préparer la messe. Ce sont de bons supports souvent utilisés. Il y a surtout la « Constitution sur la liturgie » de Vatican II et la « présentation générale du missel romain et du lectionnaire romain » (PGMR et PGLR) qui aident à porter un regard renouvelé sur la participation des acteurs dans la liturgie, dans un souci constant d'unité, de foi partagée et de charité vécue. Les « messes des familles » sont appréciées et le choix de prendre les enfants à part pour la liturgie de la Parole est une bonne manière de les faire participer.

Nous avons conscience, bien sûr, que nos assemblées dominicales sont constituées en grande partie de personnes âgées. Dans bien des paroisses rurales, l'assemblée est réduite. Trop souvent il y a beaucoup de retardataires et donc peu de monde au début. Les enfants, en général, ne viennent qu'aux messes familiales.

Propositions :

- 1.11** ***Eduquer à une réelle participation liturgique qui soit à la fois active et intérieure. Rappeler à nos communautés chrétiennes que nous venons à la messe parce que nous sommes convoqués par le Christ.***

Soigner pour cela la liturgie, et particulièrement :

- l'espace liturgique,
- l'accueil,
- la présence des enfants et des jeunes, des touristes et des gens de passage,
- la proclamation de la Parole,
- la mise en valeur du psaume,
- le sens de la Prière Universelle,
- la présence des servants d'autel

Veiller à se regrouper pour favoriser une véritable communauté eucharistique.

Mettre en valeur les moments de silence et la musique qui portent au recueillement.

1.12 *Se donner les moyens d'une véritable assemblée.*

- *Penser* en particulier aux enfants et aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer de manière autonome. *Organiser* pour eux la prise en charge.
- *Veiller à célébrer* régulièrement la messe dans chaque église du secteur paroissial en informant sur les horaires de ces célébrations.
- *Sensibiliser* aussi les chrétiens des secteurs paroissiaux pour qu'ils acceptent une réorganisation des célébrations en fonction de la disponibilité des prêtres.

1.13 *Garder et développer les fêtes qui relèvent de la religion populaire : ce sont des occasions d'évangélisation, (messes en provençal – célébrations des saints locaux – pèlerinages dans des petits sanctuaires – processions et bénédictions en lien avec la fête d'un lieu ou d'un village – le mois de Marie et le chapelet).*

1.14 *Développer la participation à une formation locale et diocésaine.*

- *Travailler* à la régularité et à la formation des servants d'autel.
- *Lier* fortement la catéchèse et la liturgie.
- *Favoriser* la formation liturgique des adultes.
- *Participer* aux journées diocésaines de formation pour le chant et l'animation.
- *Faire appel* aux équipes diocésaines sur le plan liturgique et musical.
- *S'informer* sur le répertoire des chants et apprendre les chants nouveaux.
- *Tendre* à une musique qui soit vraiment liturgique.

1. 2 - Les sacrements et la célébration des funérailles.

Les baptêmes, les mariages et les funérailles sont généralement préparés et célébrés avec sérieux. Certaines personnes ne viennent à l'église qu'à de telles occasions. Notre Eglise diocésaine, comme chaque paroisse, a conscience que nous sommes là sur un terrain privilégié d'évangélisation.

Les baptêmes :

Dans certaines paroisses existent des équipes de préparation au baptême. Pour associer l'assemblée à la célébration, le baptême a lieu parfois au cours de la messe. Ailleurs, l'accueil de la famille est fait à la fin de la messe. Parfois aussi, un membre de l'équipe de préparation participe au baptême, et au nom de la communauté chrétienne, à la fin de la célébration remet une image.

- Toujours, semble-t-il, lorsqu'il s'agit du baptême d'un enfant en âge scolaire, la préparation se fait dans le cadre de la catéchèse.
- Les baptêmes d'adultes relèvent du catéchuménat.

Propositions :

- 1.21 *Faire du temps de préparation au baptême des petits enfants une occasion privilégiée d'évangélisation des parents (cheminement, rencontre avec d'autres parents).***

- 1.22** *Accompagner par notre présence les familles des petits enfants baptisés :*
- *Accueillir les familles à la fin de la messe.*
 - *Rendre plus visibles les étapes du baptême au cours de l'assemblée paroissiale.*
- 1.23** *Favoriser là où c'est possible, des groupes où les nouveaux baptisés adultes peuvent être soutenus dans leur vie chrétienne. Confier à des personnes âgées la responsabilité de parrainer par la prière un catéchumène.*

Le mariage :

Les équipes de préparation au mariage fonctionnent bien. Cependant, sauf cas exceptionnel, la communauté chrétienne se sent peu concernée par les mariages. Pourtant nous savons que les jeunes qui demandent ce sacrement sont une chance pour l'Eglise et nous voulons que le temps de préparation au mariage soit, pour ces jeunes couples, une occasion d'approfondissement de la foi et de la vie en Eglise.

Propositions :

- 1.24** *Faire de la préparation au mariage (Prêtres, diacres, laïcs, équipes de préparation au mariage), planifiée sur une durée d'au moins six mois, un temps privilégié d'évangélisation, de présentation et d'approfondissement de la foi, avec l'aide des « fiches d'accompagnement ». proposées par le service diocésain de la Pastorale familiale.*
- 1.25** *La place du célébrant est importante. Il rencontrera personnellement plusieurs fois les futurs mariés.*
- 1.26** *Annoncer la date et l'heure des mariages dans la feuille paroissiale et aux messes dominicales. Dans ces messes, prier pour les futurs mariés.*
- 1.27** *Proposer aux futurs mariés des groupes qui puissent les aider à vivre le mariage. (1)*

(1) CANA, CLER, Catéchèse pour adultes, E.N.D.(Equipe Notre Dame), V.E.A. (Vivre ensemble l'Evangile Aujourd'hui).

Les funérailles :

Dans plusieurs paroisses existe maintenant une équipe pour les funérailles. On apprécie la visite du prêtre dans la famille. On perçoit un peu partout les efforts déployés pour personnaliser les funérailles et en faire un temps de prière et de paix. La grande majorité des gens qui viennent à un enterrement entrent aujourd'hui dans l'église et participent à la célébration.

De plus en plus pour les funérailles, il n'y a la messe que lorsque la famille est en partie, au moins, pratiquante.

Propositions :

- 1.28** *Appeler dans chaque paroisse des personnes pour accompagner les familles au moment du décès. Elles seront présentes à la célébration des funérailles. Elles accompagneront les familles au cimetière et peu à peu animeront les funérailles. Elles recevront la formation nécessaire.*

Préparer, autant que possible avec les familles, la célébration des funérailles.

- 1.29** *Pour envisager l'avenir et préparer des laïcs à conduire la célébration des funérailles, les équipes diocésaines de Pastorale liturgique et sacramentelle et de Pastorale de la santé se concerteront pour favoriser les formations de ces laïcs et proposeront un « vade mecum ».*

1.3. - La vie spirituelle :

Chez nous, dans le Vaucluse, comme dans toutes les Eglises locales, la vie spirituelle est une vie d'union avec le Christ par la prière, les sacrements, la lecture priante de l'Écriture, la conversion du cœur, la recherche de la sainteté.

La messe dominicale, avec les deux tables, celle de la Parole et celle de l'Eucharistie, est naturellement au centre de notre vie spirituelle. Mais que de gestes et d'initiatives pastorales sont aussi des signes de la vie spirituelle dans nos paroisses : tout ce qui tourne autour de la catéchèse et de l'éveil à la foi, des groupes de catéchuménat, de préparation au baptême et de préparation au mariage, les groupes bibliques, les catéchèses de carême, les conférences ou groupes de partage, l'église que l'on s'efforce de laisser ouverte, les rassemblements paroissiaux, de doyenné ou diocésains – Les pèlerinages, les groupes de prière, les temps réguliers de prière (chapelet, adoration), les « ponts » entre laïcs pour l'accueil et l'aide de ceux qui sont dans le besoin ou la souffrance, les groupes de jeunes en lien avec Taizé, les week-ends et les camps, les médias chrétiens, RCF-Lumières, la feuille « Alleluia », « Foi et Culture » pendant le Festival, et tant d'autres initiatives.

Les monastères et les communautés de vie consacrée sont pour nous des foyers privilégiés de vie spirituelle où beaucoup viennent puiser des forces.

Nos communautés chrétiennes, autour de la paroisse, qui est un lieu de proximité, d'unité et de diversité, mais aussi grâce aux monastères et aux communautés de vie consacrée, ont une vie spirituelle riche et souvent enracinée dans le quotidien, la vie locale et la vie du monde.

Propositions :

- 1.31 ***Faire de nos paroisses des foyers de prière et des lieux où l'on apprend à prier. Proposer et animer des temps d'adoration : ne pas oublier les enfants et les jeunes.***
- 1.32 ***Rechercher les moyens de laisser les églises ouvertes et d'y maintenir un climat de prière et d'adoration.***
- 1.33 ***Apprendre à pratiquer la lecture méditée de l'Écriture, (Lectio Divina) De nombreux moyens sont à notre disposition.***
- 1.34 ***Faire des temps forts liturgiques (Avent , Carême) des occasions de prière communautaire: (veillées, chemins de croix, récollections paroissiales, récollections avec les Conseils Pastoraux).***

1.4. – Le sacrement de la Réconciliation et de la Pénitence : chemin de vie spirituelle.

Un des chemins privilégiés de la Vie spirituelle est le sacrement de la Réconciliation et de la Pénitence. Des signes de renouveau se manifestent pour ce sacrement, à l'occasion des temps forts liturgiques dans les paroisses : Noël et Pâques ; à l'occasion des pèlerinages et des rassemblements de jeunes ; dans le cadre du catéchisme et des aumôneries scolaires ; dans des lieux où les prêtres sont toujours présents (Pénitents gris, Fraternité franciscaine, Notre Dame de Lumières, Monastères...) ; à l'occasion des confirmations.

Il y a là un signe de bonne santé spirituelle chez les catholiques.

Propositions :

- 1.41 ***Aider à découvrir que le sacrement de Réconciliation et de Pénitence, toujours reçu individuellement, mais préparé soit personnellement soit communautairement est libérateur et source de joie, et non culpabilisant.***
- 1.42 ***Faire régulièrement une catéchèse sur ce sacrement , en montrant la place que le pardon des péchés et la Pénitence tiennent dans l'Écriture, surtout dans la pratique de Jésus avec les pécheurs. Cette catéchèse doit se faire très tôt avec les enfants au catéchisme, avec les jeunes dans les temps forts de rencontres, dans la prédication paroissiale à certains temps de l'année (Avent, Carême).***

1.43 *Rappeler qu'il est le sacrement qui renouvelle le baptême ;*

- *Indiquer les lieux et les heures où il est célébré.*
- *Mettre à la disposition des personnes ou groupes, des feuilles pour aider à comprendre et vivre ce sacrement.*

1.5 – La Pastorale des Vocations :

Les vocations sont aujourd'hui une grande question pour l'Eglise. Et pourtant, elles ne semblent pas une priorité pour les communautés paroissiales.

Cependant, le prêtre a une place primordiale. Il est le signe et le serviteur du Christ qui construit son Eglise par la Parole, les sacrements et le service de l'unité. Il a la responsabilité de discerner les aptitudes pour appeler certains à un service d'Eglise spécifique et proposer à d'autres l'engagement qui leur convient. Il est un relais essentiel pour la qualité des liturgies, pour l'esprit d'ouverture et l'accueil. Il est fondamental pour l'éducation à la vie spirituelle. Avec le conseil pastoral, il porte le souci de faire de la paroisse un lieu de vie fraternelle.

Les paroisses et toute la communauté chrétienne reconnaissent également dans notre Eglise diocésaine, la place du ministère diaconal qui doit se développer. Nous savons aussi et nous aimons souligner l'importance pour la vie de l'Eglise de ceux et celles qui ont choisi la vie consacrée sous ses différentes formes (vie religieuse, instituts séculiers etc.).

Nos paroisses portent le souci des vocations en répondant à ce qui est proposé par le Service diocésain des vocations en particulier le mois des vocations. Nos communautés chrétiennes participent aussi à la journée mondiale des vocations, ou encore à des actions comme les « Journées de la vie consacrée ». Telle ou telle paroisse sait prendre des initiatives originales.

Parmi les causes de la crise des vocations, les chrétiens du diocèse soulignent la diminution du nombre des enfants, la disparition de la foi, le célibat imposé aux prêtres, les difficultés d'une charge trop lourde et trop dure à vivre. Ils pensent aussi que la désagrégation de la cellule familiale et la baisse de la pratique religieuse ne favorisent pas la création d'un environnement favorable à l'éclosion d'une vocation sacerdotale ou religieuse. « Prêtres, diacres, religieux et moines, vous êtes heureux ? Montrez-le » !

Propositions :

- 1.51 *Rappeler sans cesse que l'appel aux ministères ordonnés et à la vie consacrée fait partie de la vie chrétienne. Ne pas attendre que des enfants ou des jeunes se présentent, mais oser proposer et questionner.***

1.52 Appeler dès le temps du Catéchisme.

- *Développer* les rencontres entre les prêtres ou séminaristes et les groupes de jeunes.
- *Resserrer* les contacts entre les groupes de catéchèse et les monastères environnants.
- *Faire connaître* ce qui est proposé dans les diverses communautés religieuses.

1.53 Eduquer à l'amour du Christ et au service de l'Évangile.

- *Former* chez les enfants et les jeunes le sens et le goût de la prière. *Susciter* une vraie vie spirituelle.
- *Eveiller* les enfants et les jeunes au service des petits et des pauvres, des personnes âgées, des malades et des laissés-pour-compte.
- *Favoriser* la rencontre des prêtres dans le sacrement de la réconciliation et de la Pénitence et l'accompagnement spirituel.
- *Donner* le goût du service de l'autel et développer le service des jeunes équipes liturgiques (servants d'autel et grands clercs).

1.54 Déplacer le mois des vocations du temps de l'Avent au temps pascal. Le temps de l'Avent est très orienté vers Noël. Le temps pascal est davantage un temps qui prépare à la mission et au témoignage et il inclut la journée mondiale des vocations, le 4^{ème} dimanche de Pâques.

Nous croyons que, pour les vocations et l'appel aux ministères, l'Église aura de l'audace pour entrer dans le troisième millénaire. Chez les chrétiens, les idées ne manquent pas (appel d'hommes mariés, le rôle des femmes...). Mais nous savons que Dieu, notre Père, proposera à l'Église les bonnes solutions pour que l'Évangile habite notre temps. Nous sommes dans l'espérance. L'Esprit de Dieu habite notre Église et nous bousculera.

Le Concile Vatican II : « La liturgie dans le mystère de l'Église »

«La liturgie, par laquelle, surtout dans le divin sacrifice de l'Eucharistie, s'exerce l'œuvre de notre rédemption, contribue au plus haut point à ce que les fidèles, par leur vie, expriment et manifestent aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église. Car il appartient en propre à celle-ci d'être à la fois humaine et divine, visible et riche de réalités invisibles, fervente dans l'action et occupée à la contemplation, présente dans le monde et pourtant étrangère. Mais de telle sorte qu'en elle ce qui est humain est ordonné et soumis au divin ; ce qui est visible à l'invisible ; ce qui relève de l'action, à la contemplation ; et ce qui est présent, à la cité future que nous recherchons. Aussi, puisque la liturgie édifie chaque jour ceux qui sont au-dedans pour en faire un temple saint dans le seigneur, une habitation de Dieu dans l'Esprit jusqu'à la taille qui convient à la plénitude du Christ, c'est d'une façon étonnante qu'elle fortifie leurs énergies pour leur faire proclamer le Christ, et ainsi elle montre l'Église à ceux qui sont dehors comme un signal levé devant les nations, sous lequel les enfants de Dieu dispersés se rassemblent dans l'unité jusqu'à ce qu'il y ait une seule bergerie et un seul pasteur ». (Concile Vatican II « La sainte liturgie » n° 2)

Chapitre II

Servir la vie des hommes

0 « Lettre aux catholiques de France » extrait	page 12
2.11 Regarder	page 15
2.13 Etre solidaire	page 15
2.14 Participer à la vie de la cité et du monde	page 15
2.16 Etre attentif aux situations de souffrance	page 16
2.17 Connaître et diffuser la Doctrine de l'Eglise	page 16
2.18 Se rencontrer	page 16
0 Vatican II : « Le service de l'homme »	page 16

Chapitre II

Servir la vie des hommes

« Il est exclu de célébrer en vérité le mystère de la foi, en s'en tenant à l'action cultuelle. Car le Dieu sauveur qui vient à nous en Jésus Christ s'est lui-même identifié aux pauvres et aux petits. Il y a donc un lien indissociable entre le culte chrétien et la vie des hommes, en ce qu'elle a de plus fragile et de plus menacé. On ne peut pas servir et aimer Dieu que l'on ne voit pas sans l'honorer dans les plus démunis de nos frères. Le ministère des diacres nous rappelle tout particulièrement ce lien fondamental entre service de Dieu et service des hommes.

Chez les catholiques de France, aujourd'hui, cette préférence évangélique pour les pauvres et les exclus, envisagés comme « sacrements du Christ », inspire de très nombreux engagements, personnels et institutionnels. Chez ceux qui mettent en oeuvre cette insistance grandit la conviction qu'ils accomplissent ainsi leur vocation chrétienne et qu'ils annoncent l'Évangile par leur façon de servir les hommes.

Pour honorer une telle mission, l'Église cherche à renvoyer ses membres à leurs conditions concrètes d'existence, en les encourageant à prendre en charge le monde qui leur est confié, avec les exigences de solidarité et d'initiatives que cela comprend. Pour ce faire, les mouvements, particulièrement les mouvements d'action catholique, préparent leurs membres à inspirer évangéliquement leur action dans la prise en charge de la vie personnelle et sociale des hommes. Ils les aident à exercer une action collective sur les mentalités.

L'Église dispose en même temps de moyens qui lui sont propres pour inspirer, soutenir et même organiser l'action des catholiques dans leur service de la communauté humaine, grâce à des organismes tels que le Secours catholique ou le CCFD, grâce aussi à des institutions de santé et d'enseignement, ou à des mouvements éducatifs et caritatifs.

Il reste aussi à discerner les terrains nouveaux sur lesquels des initiatives créatrices sont attendues, qu'il s'agisse de l'intégration dans les banlieues, de l'illettrisme, de la solidarité avec les migrants, ou de la présence aux personnes âgées ou handicapées.

Pour autant, la charité ne se confond pas avec l'assistance aux situations de détresse. Car c'est une tradition bien attestée dans l'Église que de s'intéresser à tout ce qui contribue au développement des potentialités de notre société, et de soutenir la réflexion et l'action de ceux qui portent des responsabilités publiques, surtout quand il s'agit de décider des enjeux et des finalités de la vie économique ou de la vie politique.

Il faut aussi préciser que la préférence évangélique pour les pauvres ne s'accomplit en vérité que lorsque ceux-ci ne sont pas traités avec « paternalisme », comme les bénéficiaires potentiels des « bonnes oeuvres », mais considérés comme de vrais partenaires. L'Église doit apprendre à devenir toujours davantage cette communauté originale où des exclus et même des « oubliés » de la société civile se voient reconnaître la dignité de membres actifs du Corps du Christ.

Cela se produit dans des quartiers défavorisés, où habitent des familles catholiques issues de l'immigration qui, avec quelques militants et aussi des communautés de religieux ou de religieuses, sont souvent les seules à assurer une présence significative de l'Église. Dans ces quartiers, où le mouvement catéchuménal est assez vivace, ces personnes et ces groupes font apparaître nettement la dimension internationale et interculturelle des communautés chrétiennes

La pastorale des malades connaît aussi, à l'heure actuelle, un développement notable, grâce à la formation des personnes qui s'engagent non seulement à visiter des malades, mais à leur permettre de se reconnaître eux-mêmes comme des membres à part entière de la communauté chrétienne. Une telle présence aux malades oblige l'Église entière à aller sans crainte au coeur du mystère de l'homme souffrant, là où l'expérience chrétienne passe, souvent de façon radicale, par l'abandon à Dieu, par l'ouverture à sa bonté et par la conscience d'une communion personnelle au Christ Sauveur.

*Les évêques de France. Proposer la foi dans la société actuelle.
Lettre aux catholiques de France. Février 1997.*

2. Servir la vie des hommes

Les catholiques vivent dans la société. Tous d'une manière ou d'une autre apportent leur contribution à la vie de leurs concitoyens: par le service de leur famille et de leurs proches, par leur diverses professions (il y a des catholiques dans toutes les professions et à tous les échelons de notre société), par les contraintes que leur imposent la vie sociale (impôts, respect des règles de la collectivité, vote, etc.). Innombrables sont les services individuels, non comptabilisables et mesurables, médiatiquement ignorés, que des catholiques rendent dans les immeubles, les villages, les quartiers, les villes. Il en est de même au sein des communautés paroissiales.

Ils sont nombreux à faire partie d'associations et d'organismes non confessionnels concernant par exemple la culture, le sport, etc. Il en est plus qu'on ne croit qui sont engagés dans des responsabilités civiques, politiques, administratives, sociales, à tous les niveaux, ne serait-ce, pour ne citer que les plus proches de nous, les maires, conseillers municipaux, conseillers généraux, conseillers régionaux, parlementaires, syndicalistes, etc. Ils sont très présents dans les associations de solidarité et d'entraide, que ces associations soient non confessionnelles (1) ou proprement chrétiennes (2).

Les mouvements d'action catholique se veulent explicitement des mouvements annonçant l'Evangile « en pleine pâte humaine », « en pleine vie », spécialement au coeur des solidarités humaines et des événements qui marquent ces solidarités. Nous pouvons relever dans le diocèse: l'ACO, la JOC, le CMR et le CAMR, le MCC, l'ACI, VEEA, l'ACGF, la Fraternité des personnes malades et handicapées, le MCR, les divers scoutismes qui sans être mouvements d'action catholique sont des mouvements visant la formation d'hommes et de femmes vivant en chrétiens dans la société, etc.

Les relations entre les autorités de la société civile (parmi lesquelles, comme il a été relevé, il y a bien des catholiques), le diocèse et les paroisses, quoique régies par le régime de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et le statut laïc de notre société, sont en général de bonne entente et de bonne collaboration. Des membres des organismes civils font partie de la paroisse et certains des conseils pastoraux. Certains organismes assurent officiellement une présence chrétienne dans la vie de la société. Ainsi les aumôneries d'hôpitaux, les aumôneries de l'enseignement public, les aumôneries militaires, la paroisse universitaire, sans oublier l'enseignement catholique qui est à la fois une Institution d'Eglise et une Institution relevant de l'Education nationale.

(1) Croix Rouge, Secours populaire, Centre communal d'aide sociale, Médecins sans frontière, Visiteurs de prison, groupes d'alphabétisation, etc...

(2) Secours catholique, Société Saint Vincent de Paul, Equipes Saint Vincent, C.C.F.D., Ordre de Malte, etc...

Propositions

Regarder:

- 2.11 **Prévoir, dans chaque conseil pastoral, une personne qui soit plus particulièrement une sorte de « veilleur » et rappelle cette attention au service de la vie des hommes: (un membre d'une association, ou un membre d'un mouvement d'action catholique, ou un expert en tel ou tel domaine, etc.)**
- 2.12. **Repérer les catholiques qui font partie des associations et organismes, confessionnels et non confessionnels (civiques, culturels, caritatifs, ou autres), oeuvrant dans la paroisse et le secteur paroissial, ou au besoin dans le doyenné. Agir avec eux, accompagner et encourager leur action.**

Etre Solidaire.

- 2.13 **Etre attentif à tous les lieux et situations particulières de souffrance, où la dignité de l'homme n'est pas respectée.**

- **Garder l'audace évangélique de susciter des actions nouvelles.**
- **Continuer à se nourrir de l'Evangile proposé par l'Eglise qui nous invite à regarder l'homme comme image et ressemblance de Dieu et à y conformer notre action.**
- **Porter un regard d'espérance sur les événements et oser dire dans les médias ce que nous sommes et ce à quoi nous croyons.**
- **Nous stimuler les uns les autres à l'action plus concrète en nous engageant dans les instances et les organismes de solidarité.**
- **Soutenir et encourager les chrétiens dans leurs actes de solidarité quotidiens.**

Participer à la vie de la cité et du monde.

- 2.14 **Envisager une rencontre avec tel ou tel catholique assumant des responsabilités dans la cité, le département, la région, le pays, pour entendre ses préoccupations. Penser à la possibilité de faire se rencontrer ceux qui sont chrétiens pour qu'ils réfléchissent à leur responsabilité à la lumière de la foi,**
- 2.15 **Des événements importants se passent chez nous ou dans le monde. Au sein des conseils pastoraux, provoquer une réflexion chrétienne sur ces événements. Inviter les catholiques à une réunion autour d'une telle réflexion.**

Etre attentifs aux situations particulières de souffrance

- 2.16 **Consacrer, dans les conseils pastoraux, un temps aux situations de souffrance:**
- **Malades en hôpital ou à domicile, malades mentaux et équipes d'aumônerie ou de service évangélique des malades.**
 - **Personnes âgées chez elles ou en foyers et visiteurs; personnes isolées.**

- Personnes en fin de vie et équipes de soins palliatifs.
- Familles d'enfants handicapés ou handicapés et associations ou mouvements qui en portent le souci (leur présence dans nos assemblées liturgiques, l'attitude de la société à leur égard, les menaces d'eugénisme)
- Les questions graves concernant les projets de bioéthique, la position de l'Eglise catholique sur ce sujet.

Organiser une information et une formation de l'ensemble des catholiques sur ces réalités lourdes de menace pour l'avenir. **Susciter** des groupes de réflexion. **Faire connaître** largement les rencontres de la pastorale de la santé, ouvertes à tous.

Connaître et diffuser la Doctrine de l'Eglise

- 2.17** **Chercher**, dans les conseils pastoraux, les moyens de faire connaître la pensée de l'Eglise catholique sur toutes les réalités de la vie sociale: paix, famine, logement, dette internationale, immigration, chômage, économie mondiale, développement, enseignement, santé, vie humaine, etc. **Faire connaître** l'existence et les travaux de l'observatoire social diocésain qui a déjà fait des dossiers sur l'emploi, l'agriculture, la précarité.

Nous rencontrer

- 2.18** **Prendre** l'initiative en paroisse, ou mieux dans le doyenné ou peut-être la zone, de susciter chaque année un rassemblement de tous les chrétiens et chrétiennes qui travaillent au service de la vie des hommes, pour qu'ils relisent leur action à la lumière de l'Evangile. Que le conseil diocésain de la solidarité donne des éléments pour de telles rencontres.

Le Concile Vatican II : « Le service de l'homme »

« De nos jours, saisi d'admiration devant ses propres découvertes et son propre pouvoir, le genre humain s'interroge cependant, souvent avec angoisse, sur l'évolution présente du monde, sur la place et le rôle de l'homme dans l'univers, sur le sens de ses efforts individuels et collectifs, enfin sur la destinée ultime des choses et de l'humanité. Aussi le Concile, témoin et guide de la foi de tout le peuple de Dieu rassemblé par le Christ, ne saurait donner une preuve plus parlante de solidarité, de respect et d'amour à l'ensemble de la famille humaine, à laquelle ce peuple appartient, qu'en dialoguant avec elle sur ces différents problèmes, en les éclairant à la lumière de l'Evangile, et en mettant à la disposition du genre humain la puissance salvatrice que l'Eglise, conduite par l'Esprit Saint, reçoit de son fondateur. C'est en effet l'homme qu'il s'agit de sauver, la société humaine qu'il faut renouveler. C'est donc l'homme, l'homme considéré dans son unité et sa totalité, l'homme, corps et âme, cœur et conscience, pensée et volonté, qui constituera l'axe de tout notre exposé.

Voilà pourquoi, en proclamant la très noble vocation de l'homme et en affirmant qu'un germe divin est déposé en lui, ce saint Synode offre au genre humain la collaboration sincère de l'Eglise pour l'instauration d'une fraternité universelle qui réponde à cette vocation. Aucune ambition terrestre ne pousse l'Eglise ; elle ne vise qu'un seul but : continuer, sous l'impulsion de l'Esprit consolateur, l'œuvre même du Christ, venu dans le monde rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi ».

Concile Vatican II « L'Eglise dans le monde de ce temps » n° 3

Chapitre III

Annoncer l'Évangile

0 « Lettre aux catholiques de France » extrait	page 20
3.1 Paroisse et Évangélisation	page 22
3.2 Pastorale familiale	page 23
3.3 Catéchèse	page 25
3.4 Pastorale des Jeunes	page 26
3.5 Communication, Tourisme, Culture	page 27
3.6 Formation	page 30
0 Vatican II : « La liturgie dans le mystère de l'Église »	page 31

Chapitre III

Annoncer l'Évangile

La préférence pour les pauvres n'est pas un vain mot pour l'Église de France. Mais nous pouvons souhaiter qu'un engagement comparable se manifeste dans l'ordre de l'annonce effective de la foi.

Depuis longtemps déjà, les catholiques de France connaissent ce débat où l'on oppose la rigueur doctrinale et l'attention au vécu.

- D'un côté, certains craignent que l'insistance sur la solidarité ne fasse oublier les exigences de la foi. Ils demandent des enseignements plus vigoureux et des références nettes à la tradition catholique.

- A l'inverse, d'autres s'inquiètent devant ce qu'ils considèrent comme une annonce conquérante, voire fondamentaliste, de la Parole de Dieu, qui risque, à leurs yeux, de renforcer l'hostilité à la foi chrétienne elle-même. Ils insistent sur la nécessité d'un engagement social des chrétiens.

Ce débat entre les tenants d'une doctrine ferme et les partisans d'une présence active à la société est aujourd'hui en voie de dépassement, pour des raisons surtout pratiques. Car : - d'un côté, des parents traditionnellement chrétiens ont constaté que la communication de la foi à leurs propres enfants supposait bien plus que la pure et simple transmission des vérités doctrinales : l'initiation à une expérience spirituelle et l'éducation à l'amour du prochain; - d'un autre côté, de nombreux laïcs engagés dans leurs tâches profanes en viennent à s'interroger sur la nature de leurs motivations chrétiennes, et sont en quête d'une véritable spiritualité.

a. Développer la formation doctrinale.

Des structures de formation doctrinale à l'intention des laïcs se sont progressivement mises en place dans la plupart des diocèses de France. Des centres théologiques se sont ouverts en bien des endroits, tandis que des facultés de théologie ont programmé des cursus de formation accessibles à des publics nouveaux. Il est actuellement possible à beaucoup de catholiques, engagés dans la vie de l'Église, de comprendre leurs raisons de croire et d'agir selon les exigences de leur foi.

Car cet approfondissement doctrinal de la foi est généralement relié au désir de servir la mission de l'Église, et aux motivations spirituelles et apostoliques des personnes qui en bénéficient. Cette formation doctrinale est même explicitement proposée aux personnes qui ont à porter de nouvelles responsabilités dans la vie de l'Église, en de multiples domaines, de l'initiation catéchétique aux charges pastorales assumées dans une communauté paroissiale. C'est ainsi que le domaine de la formation doctrinale et théologique n'apparaît plus comme un domaine séparé, plus ou moins indépendant, mais au contraire comme un domaine vital pour la croissance de la foi et de l'Église.

b. Pour une pastorale de l'initiation.

Cet effort d'approfondissement doctrinal ne devrait pas viser seulement les laïcs appelés à prendre une part active dans la mission de l'Église. Chez un grand nombre de catholiques adultes et jeunes, nous pouvons constater non seulement le décalage souvent dénoncé entre culture chrétienne et culture profane moderne, mais plus profondément un déficit considérable sur le plan de la formation

chrétienne élémentaire. Même chez ceux qui fréquentent avec une certaine régularité nos assemblées dominicales, nous pouvons de moins en moins considérer comme acquis les points fondamentaux de l'initiation chrétienne. On peut estimer que cette carence est une des raisons qui rendent certains catholiques vulnérables aux propositions des sectes et d'autres mouvements religieux.

Quand nous insistons sur la nécessité d'une proposition de la foi, qui aille au coeur même du mystère, cela vaut pour la totalité du peuple chrétien, et pas seulement pour les croyants du seuil ou des marges. Dans ce but, il est indispensable de mettre en relief les éléments essentiels de la foi reçue des apôtres et de l'existence façonnée par cette foi. Toute communauté chrétienne a aujourd'hui la liberté et même le devoir de prendre des initiatives pour assurer cette formation élémentaire, tout en l'adaptant aux besoins et aux capacités des personnes auxquelles elle s'adresse.

c. Les nouveaux venus à la foi et les jeunes.

Nous nous réjouissons sans réserve du mouvement qui conduit des catéchumènes en nombre croissant à demander à l'Église de les recevoir. Le baptême, la confirmation et l'eucharistie qu'ils reçoivent font redécouvrir la valeur fondamentale de l'initiation chrétienne et les possibilités nouvelles d'en déployer la proposition d'une manière organique. Mais avons-nous assez conscience du travail en retour qui en découle pour nos communautés ? Dans le domaine de la liturgie et dans bien d'autres encore, une véritable ré-appropriation de la tradition catholique est devenue nécessaire afin que nos communautés sachent faire place à ces nouveaux venus. N'étant pas des « catholiques » par héritage, ils se sentent parfois tellement étrangers dans nos communautés que certains les délaissent peu à peu. **Des dialogues et des confrontations sont nécessaires entre ces nouveaux venus à la foi et les catholiques de vieille souche, afin d'inventer un style de vie ecclésiale qui tienne compte de l'interconnexion grandissante des cultures.**

Ce point concerne tout particulièrement la jeunesse. Malgré les efforts entrepris dans le domaine de la pastorale des jeunes, et malgré les résultats positifs que l'on peut dès maintenant enregistrer, comment ne pas entendre un certain nombre d'entre eux, lorsqu'ils se disent comme étrangers à ce qu'ils perçoivent de l'Église ? Et comment ne pas chercher à soutenir ceux qui n'hésitent pas à manifester leur foi chrétienne au milieu des autres et qui assument sans complexe leur situation minoritaire ?

C'est une des leçons à tirer de l'Assemblée extraordinaire des évêques de France consacrée à la pastorale des jeunes en avril 1996. Notre Église tout entière est invitée à accentuer à l'intention des jeunes la pastorale de l'initiation, en situant cette pastorale dans le contexte des incertitudes et des précarités sociales qui marquent actuellement la vie et la conscience des jeunes.

« Où demeures-tu ? » « Venez et voyez » (Jn 1, 3839) : cette question des premiers disciples et cette réponse de Jésus, qui constituent le thème des prochaines Journées mondiales de la jeunesse à Paris, en août 1997, dessinent les lignes directrices de cette pastorale de l'initiation, spécialement pour des jeunes qui s'interrogent à la fois sur la façon de chercher Dieu et sur l'orientation de leur existence dans la société actuelle.

Nous sommes tous appelés, adultes et jeunes, à entrer dans ce dialogue vital par lequel nos questions humaines s'ouvrent à la Révélation de Dieu. L'Église qui propose la foi au Dieu de Jésus Christ doit sans cesse, et aujourd'hui plus qu'à d'autres époques relativement tranquilles, s'enraciner dans cette foi, et ne pas éviter les interpellations, ni même les épreuves, qui l'obligent à aller elle-même à la source de la foi, à en comprendre la nouveauté et à l'annoncer avec assurance.

Les évêques de France. Proposer la foi dans la société actuelle.
Lettre aux catholiques de France. Février 1997.

3. Annoncer l'Évangile

3.1 – Paroisse et Évangélisation

L'évangélisation concerne tous les baptisés et pas exclusivement les « professionnels » que seraient les clercs ou les catéchistes... Chacun, à sa place, dans son état de vie, se laisse évangéliser pour à son tour évangéliser. Chacun se fait l'écho de la « Bonne Nouvelle » qui transforme les hommes et leurs rapports mutuels. L'évangélisation s'inscrit au quotidien dans les liens que nous tissons les uns avec les autres. L'évangélisation emprunte des chemins que nous ignorons parfois... Des hommes et des femmes, jeunes ou adultes, vivent et partagent, quelquefois sans le savoir, des valeurs évangéliques. La vie journalière des chrétiens se trouve interrogée dans ce que nous vivons les uns avec les autres dans nos rapports les plus ordinaires : famille, travail, quartier, village...

Il est important de souligner l'investissement des laïcs dans la préparation aux sacrements (baptêmes et mariages), dans la préparation et la célébration des funérailles autour d'un prêtre. Ce sont des moments privilégiés de contacts et de relations avec des croyants mais aussi, de plus en plus, avec des personnes éloignées de l'Église. Les chrétiens sont souvent engagés dans la vie associative, culturelle de leur village et de leur ville. Il s'efforcent de témoigner de leur foi dans ces différents lieux.

Des maîtres-mots reviennent souvent : Accueil, disponibilité, écoute, formation... Ils sont révélateurs des attitudes, des façons de faire et d'être des chrétiens engagés. Dans certaines paroisses où ne réside pas le prêtre, des personnes, et même des équipes, accomplissent un service « d'antenne » ou de « relais ». Elles accueillent les demandes diverses qui sont faites à l'Église, apportent les réponses les plus immédiates et orientent le plus souvent vers le prêtre. Elles manifestent humblement une certaine visibilité de l'Église.

Dans nombre de paroisses, secteurs paroissiaux, groupes de travail, est demandé avec insistance que la situation des divorcés remariés soit prise en compte et que soit précisée la place que leur donne notre Église diocésaine. Aujourd'hui, des chrétiens, hommes et femmes sont blessés par une séparation, un divorce. Certains ont pu reconstruire un foyer où ils vivent un amour profond et durable qu'ils souhaitent fidèle et définitif. Ils veulent le bonheur de leurs enfants et ont le souci de leur donner une éducation chrétienne. Ils sont eux-mêmes souvent engagés dans la société et prêts à servir dans l'Église.

Propositions

- 3.11 ***Veiller toujours plus à la qualité de l'accueil et de l'écoute à l'occasion des demandes, et voir quel « chemin » peut être fait avec les uns et les autres, sans a-priori, en y associant le plus souvent possible des laïcs. Que la réception des demandes de sacrements ou de funérailles religieuses aille plus loin qu'une démarche administrative.***
- 3.12 ***En vue de cet accueil, appeler des personnes au rôle de « relais » ou « d'antennes », et les former à un tel accueil évangélisteur.***

- 3.13 **Célébrer tous les sacrements et les funérailles d'une manière adaptée et personnalisée, en tenant compte des situations des personnes. Les rituels actuels nous y invitent.**
- 3.14 **Susciter des groupes de personnes en recherche de la foi. Appeler et former des gens pour accompagner ces groupes.**
- 3.15 **Rappeler l'existence du catéchuménat , proposer aux adultes les sacrements de « l'initiation chrétienne » (Baptême, Confirmation, Eucharistie).**

3.2 – Pastorale Familiale

Il y a des familles heureuses qui, malgré les difficultés, s'épanouissent harmonieusement. La famille aujourd'hui, est souvent malmenée, parfois disloquée, éclatée, recomposée. Au cœur de la famille, entre les parents et les enfants, même les plus grands, le dialogue est à favoriser, à privilégier. Malgré des bouleversements, la famille demeure la cellule où l'Amour se communique, où se transmet le respect des différences et de l'altérité, où s'acquiert la maturité humaine et chrétienne.

Ici et là, des laïcs accompagnent des jeunes qui se préparent au mariage, en étroite relation avec un prêtre. Leurs interventions sont unanimement appréciées. Il en est de même pour les préparations au baptême.

Des paroisses, secteurs paroissiaux, groupes de travail, ont demandé que la situation des divorcés remariés soit prise en compte et que soit précisée la place que leur donne notre Eglise diocésaine. Aujourd'hui, des chrétiens, hommes et femmes, sont blessés par une séparation ou un divorce. Certains ont reconstruit un foyer où ils vivent un amour profond et durable, qu'ils souhaitent fidèle et définitif. Ils veulent le bonheur de leurs enfants et ont le souci de leur donner une éducation chrétienne. Ils sont eux-mêmes souvent engagés dans la société et prêts à servir l'Eglise.

Cette demande plusieurs fois formulée doit cependant être éclairée par ce que le pape Jean-Paul II exprime dans la lettre apostolique : « *Familiaris consortio* » :

« J'exhorte chaleureusement les pasteurs et la communauté des fidèles dans son ensemble à aider les divorcés remariés. Avec une grande charité, tous feront en sorte qu'ils ne se sentent pas séparés de l'Eglise, car ils peuvent et même ils doivent, comme baptisés, participer à sa vie. On les invitera à écouter la Parole de Dieu, à assister au Sacrifice de la messe, à persévérer dans la prière, à apporter leur contribution aux œuvres de charité et aux initiatives de la communauté en faveur de la justice, à élever leurs enfants dans la foi chrétienne, à cultiver l'esprit de pénitence et à accomplir les actes, afin d'implorer, jour après jour, la grâce de Dieu. Que l'Eglise prie pour eux, qu'elle les encourage et se montre à leur égard une mère miséricordieuse, et qu'ainsi elle les maintienne dans la foi et l'espérance ».

(Familiaris consortio, n° 84)

Propositions

- 3.21 **Proposer l'idéal chrétien du mariage et en expliquer le bien-fondé aux futurs époux et à toute la communauté.**
- 3.22 **Mettre en place des équipes de préparation au mariage, au niveau du doyenné, de la zone, en lien avec le service Diocésain de la Pastorale Familiale.**
- 3.23 **Inviter les familles chrétiennes à rejoindre les Mouvements et les Services (1). Susciter des rassemblements réguliers pour une journée diocésaine, en lien avec le Service Diocésain de Pastorale Familiale.**
- 3.24 **Insister auprès de la Pastorale Familiale pour qu'elle mette à la disposition des aumôneries scolaires, de la Mission Etudiante et des Mouvements de jeunes, des couples compétents pour accompagner les jeunes sur toutes les questions touchant à la vie affective et familiale.**
- 3.25 **Rendre les communautés chrétiennes attentives aux différentes situations de souffrance que rencontrent les familles.**

Prendre en compte et mettre en œuvre tout ce qui peut permettre aux divorcés remariés de ne pas se sentir séparés de l'Eglise et les aider comme baptisés, à participer à sa vie. Les inviter à « écouter la Parole de Dieu, à participer au Sacrifice de la messe, à persévérer dans la prière, à apporter leur contribution aux organismes caritatifs et aux initiatives de la communauté en faveur de la justice, à élever leurs enfants dans la foi chrétienne. »

Il est demandé au Service Diocésain de la Pastorale Familiale de donner des orientations plus précises et un discernement local est à opérer.

- 3.26 **Donner toute leur place aux familles et surtout aux enfants, dans les célébrations dominicales. Soutenir, accompagner, encourager les familles qui s'efforcent de vivre selon l'idéal chrétien.**
- 3.27 **Diffuser et développer les informations sur la bioéthique, par la prédication, les feuilles paroissiales, l'organisation de formations adaptées.**

(1) Associations Familiales Catholiques (AFC), Equipes de préparation au mariage, Centre de Liaison des Equipes de Recherche (CLER), les Equipes Notre-Dame, Espérance et Vie, Foi et Lumière, Renaissance, etc...

3.3 – Catéchèse.

La catéchèse tient une place importante dans la vie de nos communautés paroissiales. Elle est fondamentale dans notre mission de baptisés. La catéchèse est assurée par de nombreux bénévoles qui consacrent du temps à leur formation, à la préparation des rencontres, aux séances de catéchèse, aux célébrations. Depuis des années, d'importants efforts ont été faits pour le renouvellement des catéchistes mais aussi des méthodes et moyens pédagogiques.

En tant qu'elle est transmission de la Foi, communication d'un savoir, d'un savoir-faire, d'un savoir-être, d'un savoir-vivre, avec soi-même et avec les autres, la catéchèse rencontre des difficultés, mais les enfants sont heureux d'y venir. Les prêtres et les catéchistes redoublent d'imagination pour informer les parents sur la place et le rôle de la catéchèse dans la vie des enfants et des jeunes. Ensemble, ils réfléchissent aussi à la préparation et la célébration des sacrements (Réconciliation et Eucharistie), à la participation des enfants, avec leurs parents, à la messe dominicale.

Propositions

- 3.31** *Inform*er les parents, par tous les moyens possibles et *faire connaître* connaître largement l'existence et l'importance de la catéchèse : lettres personnelles, articles dans les journaux, affiches chez les commerçants, etc...
- 3.32** *Sensibiliser* les communautés chrétiennes à l'importance de la catéchèse et les *informer* des temps forts.
- 3.33** *Donner* toujours plus à la formation des catéchistes un caractère prioritaire dans les paroisses et dans le diocèse : réunions, abonnements aux revues spécialisées.
- 3.34** *Organiser* des temps forts et des rassemblements de catéchèse entre paroisses, au sein du doyenné, de la zone et même du diocèse.
- 3.35** *Initier* les enfants à la valeur du silence et à la prière communautaire et personnelle.
- 3.36** *Initier* les enfants à la messe du dimanche :
- en leur montrant que nos assemblées ont besoin d'eux.
 - en leur faisant découvrir les différents moments et rites de la messe.
 - en les préparant à bien intervenir à tel ou tel moment.
 - en leur faisant découvrir l'Eglise.
 - en les appelant à être servants d'autel.
- 3.37** Les *préparer* et leur *proposer* le sacrement de Réconciliation.
- 3.38** *Rappeler* que la « première communion » n'est pas liée à telle année de catéchisme mais à un certain nombre de critères établi par le service Diocésain de la catéchèse, en particulier en ce qui concerne la participation des enfants à la messe du dimanche.

3.4 – Pastorale des Jeunes

En de nombreuses paroisses, des jeunes participent à l'aumônerie, et dans certains cas, à des Mouvements et Services, comme le Scoutisme, la JOC, (Jeunesse ouvrière chrétienne), le M.E.J. (Mouvement Eucharistique des jeunes) les Servants d'Autel, etc... Certains sont aussi investis dans des équipes liturgiques, avec des adultes ou indépendamment. Les animateurs organisent des temps forts ou week-ends auxquels les jeunes participent, plus ou moins, car ils ont leurs études et de nombreuses activités, sportives ou culturelles.

Parfois, de jeunes aînés (lycéens) deviennent à leur tour animateurs de plus jeunes, soit de façon régulière, soit pour des temps forts. Les grands rassemblements diocésains, les rencontres de Taizé, les JMJ, suscitent beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme chez les jeunes. Ils savent inventer et proposer des activités pour la préparation de ces rassemblements. De nombreux animateurs s'interrogent sur la juste place de la profession de foi et la confirmation.

Propositions

- 3.41** **La Commission pastorale des jeunes, en lien avec le Service Diocésain de la Catéchèse s'interrogera sur la juste place de la profession de foi et de la confirmation.**
- 3.42** **Intégrer davantage la pastorale des jeunes à la pastorale générale des paroisses pour qu'elle apparaisse bien comme une proposition importante. Faire connaître les mouvements et services d'Eglise.**
- 3.43** **Désigner un coordinateur de « la pastorale des jeunes » par doyenné.**
- 3.44** **Encourager et faciliter les actions inter-paroissiales, inter-doyennés, par zone et diocèse. Inciter les jeunes à y participer.**
- 3.45** **Chercher ensemble comment donner aux jeunes leur place dans la vie des paroisses, des doyennés, du diocèse : conseils, instances diverses, animation liturgique; organisation ou initiatives culturelles, caritatives...**
- 3.46** **Favoriser la formation à la prière. Permettre aux jeunes de faire des expériences spirituelles de qualité et de vivre des célébrations eucharistiques ou de confirmation riches spirituellement. Proposer le sacrement de la Réconciliation. Leur offrir des temps pour le dialogue, la formation, l'accompagnement personnel et communautaire.**

3.5 – Communication – Tourisme - Culture

3.51 Communication

« L'Église ne peut renoncer à être de plus en plus profondément impliquée dans le monde en plein développement des communications. Le réseau de la communication mondiale s'étend et devient de plus en plus complexe au fil des jours, et les médias ont une influence de plus en plus visible sur la culture et sa transmission. Le monde des médias peut parfois sembler étranger au message chrétien, il offre aussi des occasions uniques de proclamer la vérité salvifique du Christ à la famille humaine tout entière. Voyez par exemple les transmissions télévisées par satellite des cérémonies religieuses qui souvent atteignent une audience à l'échelle planétaire, ou encore les possibilités qu'a Internet de diffuser l'information et l'enseignement religieux au-delà de toutes barrières et de toutes frontières.

Une audience aussi large aurait dépassé l'imagination la plus audacieuse de ceux qui ont prêché l'Évangile avant nous. Ce qu'il faut donc aujourd'hui, c'est que l'Église s'engage de manière active et imaginative dans les médias. Les catholiques ne devraient pas avoir peur d'ouvrir toutes grandes les portes des communications sociales au Christ, afin que sa Bonne Nouvelle puisse être entendue du haut des toits du monde !

La présence de l'Église dans les médias est un aspect important de l'inculturation de l'Évangile demandée par la nouvelle évangélisation à laquelle le saint Esprit appelle l'Église partout dans le monde ».

Message de Jean-Paul II pour la « journée mondiale de la Communication » 24 janvier 2001

Au Synode 1990, nous avons voté la création d'une radio diocésaine comme signe de notre volonté de communication. Nous avons fêté, le 26 mars 2001, le 10^{ème} anniversaire de RCF-Lumières.

Le site diocésain sur Internet a été mis en place. Dans le diocèse, nous communiquons de plus en plus par courrier électronique et avec les diverses possibilités que nous offre l'informatique.

Depuis un an, le Service Diocésain de la Communication « Chrétiens Médias » a regroupé ses divers moyens de communication au Centre Magnanen, Maison des Mouvements et Services, qui devient également « Maison Diocésaine de la Communication et de la Culture ».

Les bulletins paroissiaux ou inter-paroissiaux, la feuille diocésaine « Alleluia-Service » demeurent des moyens de communication réguliers au service de tous.

Propositions

- 3.511** *Inform*er l'ensemble des chrétiens et les acteurs de la communication des activités de la paroisse, du doyenné, du diocèse, comme signe de notre présence active et de notre participation au monde de la communication, avec le souci de dire ce que nous sommes, ce que nous vivons, ce que nous célébrons.
- 3.512** *Désigner* une personne qui fasse le lien entre les Médias confessionnels ou non-confessionnels et la vie de l'Eglise.
- 3.513** Là où elle peut être entendue, *utiliser* et inviter à utiliser R.C.F. Lumières. Lui envoyer des informations sur la vie de la paroisse, du doyenné, de la zone. *Inciter* les jeunes à écouter et à participer aux émissions-jeunes de R.C.F. Lumières.
- 3.514** *Comprendre* les enjeux « d'internet » et l'utiliser à toutes les instances.

3.52 – Tourisme

« Il ne fait aucun doute que, correctement orienté, le tourisme devient une occasion de dialogue entre les civilisations et les cultures, et, en définitive, un service précieux rendu à la paix. La nature même du tourisme comporte certains éléments qui prédisposent à ce dialogue. En fait, la pratique du tourisme permet un détachement par rapport à la vie quotidienne, au travail et aux obligations auxquelles nous sommes nécessairement tenus. Dans ce cas, l'homme parvient à « considérer d'un autre œil son existence et celle des autres : libéré des occupations quotidiennes pressantes, il a la possibilité de redécouvrir sa dimension contemplative, en reconnaissant l'empreinte de Dieu sur la nature surtout sur les autres êtres humains ». (Angélus du 21 juillet 1996) C'est pourquoi à l'occasion de la Journée Mondiale du Tourisme, j'invite tous les croyants à réfléchir sur les aspects positifs et négatifs du tourisme, afin de témoigner de manière efficace de leur foi, dans ce domaine si important de la réalité humaine. Les chrétiens, agents du tourisme ou simples touristes, doivent toujours imprimer à l'activité touristique un esprit évangélique, se souvenant de l'exhortation du Seigneur : « Dans toute maison où vous entrerez, dites d'abord ' Paix à cette maison'. S'il y a là un ami de la paix, votre paix ira reposer sur lui, sinon elle reviendra sur vous » (Lc 10,5-6) Ils doivent être les témoins de la paix et apporter la sérénité à ceux qu'ils rencontrent. »

Message de Jean-Paul II pour la XXIIème Journée Mondiale du Tourisme.

Dans de nombreuses paroisses, des personnes ou des équipes assurent l'accueil dans les églises durant la période estivale. Elles fournissent des renseignements ou distribuent des dépliants, parfois en plusieurs langues, pour la visite. Dans de nombreuses églises, il existe des panneaux de présentation sur l'histoire de l'édifice, de la paroisse mais aussi de la communauté chrétienne d'aujourd'hui.

Des communautés ont imaginé des opérations « églises ouvertes » pour faire découvrir leur patrimoine ; d'autres ont créé une équipe qui porte le souci constant d'informer et de renseigner, comme « Foi et Tourisme » dans l'Intra-Muros d'Avignon.

Dans bien des villes et villages, des liens se sont tissés avec L'Office ou la Maison du Tourisme et, dans les grandes agglomérations, avec les hôtels, pour renseigner sur les horaires des offices, sur la présence des communautés chrétiennes. Des documents comme le dépliant d'information et de renseignements « Eglises d'Avignon » y contribuent largement.

La Commission Diocésaine d'Art Sacré se présente par son travail régulier comme un lieu d'écoute et de réflexion, attentive à conserver, présenter, protéger et annoncer la foi à travers le patrimoine.

Propositions

3.521 Soigner les panneaux d'informations à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice.

- sur les heures d'ouverture de l'église,
- sur les horaires des messes,
- sur les propositions paroissiales

Traduire ces informations pour les visiteurs étrangers.

3.522 Mettre en valeur les œuvres d'art : sculptures, tableaux, orgues, en soulignant que ces œuvres expriment la foi des communautés chrétiennes d'hier et qu'elles continuent à nourrir la foi de la communauté chrétienne d'aujourd'hui.

3.523 Etre attentif à ceux qui visitent nos églises. Accueillir leur démarche, qui peut être recherche artistique, mais aussi, parfois, une recherche spirituelle.

3.524 Solliciter toujours l'avis de la Commission Diocésaine d'Art Sacré pour toute rénovation et tout aménagement de nos lieux de culte.

3.53 – Culture

En de nombreuses paroisses, des manifestations culturelles sollicitent une présence religieuse, parfois culturelle : Chorégies d'Orange, Choralies de Vaison-la-Romaine (tous les 3 ans), « Musique sacrée en Avignon », les automnales de l'orgue, « Foi et Culture » au moment du festival d'Avignon, avec les dimanches du festival, les rencontres du mardi avec les artistes, les colloques. Cette présence même modeste avec des expositions locales de vêtements et d'orfèvreries sacrés est appréciée des visiteurs.

Propositions

- 3.531** *Mettre en valeur nos richesses religieuses par l'organisation d'expositions temporaires.*
- 3.532** *Porter une attention positive et participer aux multiples activités culturelles dans le Vaucluse : théâtre, musique, danse, expositions, Journées du Livre, « Fêtes de la musique », Journées du Patrimoine, permettant de nombreux contacts avec les artistes.*
- 3.533** *Faire se rencontrer : la communauté chrétienne, les artistes, les chrétiens engagés au sein de leur ville ou village dans les activités culturelles et artistiques.*

3.6 – Formation

Célébrer le salut, servir la vie des hommes, annoncer l'Évangile: cela appelle une formation. Il existe dans le diocèse beaucoup de lieux et de propositions de formation, comme la formation donnée dans le cadre des divers mouvements d'action catholique; celle proposée par les services: catéchistes, animateurs d'aumôneries scolaires, membres des aumôneries d'hôpitaux et du service évangélique des malades, animateurs liturgiques, etc.

Le diocèse offre aussi plusieurs types de formation: les homélies du dimanche; l'Institut diocésain de formation (I.D.F.), les écoles de la foi, la formation Cléophas, les formations données en plusieurs endroits du diocèse (elles ont porté avant le Jubilé sur le Christ, l'Esprit Saint, le Père, et les sacrements; l'an dernier elles ont abordé la prière; elles porteront cette année sur les grands textes du Concile de Vatican II); les cours au séminaire inter-diocésain; les formations proposées en certaines paroisses; etc.

Il s'agit donc moins de créer de nouvelles formes de formation que d'inciter plus de monde à y participer. C'est pourquoi:

Propositions

- 3.61** *Charger une personne de porter le souci de la formation, dans chaque conseil pastoral.*
- 3.62** *Prendre connaissance, en conseil pastoral, au début de chaque année, des formations proposées dans le diocèse et le diocèses voisins et diffuser largement cette information.*
- 3.63** *Inciter vivement le plus de personnes possible à participer à l'une ou l'autre formation par des annonces, des tracts, des invitations personnelles.*

- 3.64** *Inviter ceux qui ont des tâches précises à participer à la formation correspondante (par exemple les catéchistes, les animateurs d'aumônerie de jeunes, les animateurs liturgiques...).*
- 3.65** *Prendre l'initiative de former des groupes se réunissant régulièrement pour travailler l'un ou l'autre aspect de la foi (un livre de la bible, le Credo, les sacrements, la prière, etc...Le « Catéchisme de l'Eglise catholique » ou le « Catéchisme des évêques de France » peut être un bon support pour de tels groupes.*

Le Concile Vatican II : « L'Eglise missionnaire »

« Tout comme il a été envoyé par le Père, le Fils lui-même a envoyé ses apôtres en disant : « Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des temps » (Mat. 28, 18-20) Ce solennel commandement du Christ d'annoncer la vérité du salut, l'Eglise l'a reçu des apôtres pour en poursuivre l'accomplissement jusqu'aux extrémités de la terre. C'est pourquoi elle fait siennes les paroles de l'apôtre : « Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Evangile ». (1, Cor. 9, 16) elle continue donc inlassablement à envoyer les hérauts de l'Evangile jusqu'à ce que les jeunes Eglises soient pleinement établies et en état de poursuivre par elles-mêmes l'œuvre d'évangélisation. L'Esprit Saint la pousse à coopérer à la réalisation totale du dessein de Dieu qui a fait du Christ le principe du salut pour le monde tout entier. En prêchant l'Evangile, l'Eglise dispose ceux qui l'entendent à croire et à confesser la foi, elle les prépare au baptême, les arrache à l'esclavage de l'erreur et les incorpore au Christ pour croître en lui par la charité jusqu'à ce que soit atteinte la plénitude. Son activité n'a qu'un but : tout ce qu'il y a de germes de bien dans le cœur et la pensée des hommes ou dans leurs rites propres et leur culture, non seulement ne pas le laisser perdre, mais le guérir, l'élever, l'achever, pour la gloire de Dieu, la confusion du démon et le bonheur de l'homme. (Concile Vatican II « l'Eglise » n° 17)

Annexe

Au service des trois missions de l'Eglise

La vie matérielle

« L'Eglise est détentrice d'un message qu'elle a mission d'annoncer (marturia). Elle a aussi pour mission de servir la vie des hommes (diaconia). Il n'en reste pas moins vrai que cette transmission du message et ce service de l'humanité culmine dans la célébration liturgique (leitourgeia), au cours de laquelle la communauté reçoit la Parole de son Seigneur et prie pour le salut du monde ».

*Les évêques de France. Proposer la foi dans la société actuelle.
Lettre aux catholiques de France. Février 1997.*

Pour accomplir sa mission dans la société actuelle, l'Eglise ne peut se passer de biens matériels (financiers et immobiliers). Mais c'est à travers l'utilisation de ces biens et la manière dont elle les gère qu'elle manifeste que sa mission est d'ordre spirituel, qu'elle reste « servante et pauvre », et que la solidarité doit être vécue d'une manière évangélique.

Nous observons avec admiration la générosité des fidèles : de leurs biens, de leur temps, de leur personne. Un des aspects de cette générosité se manifeste par la régularité des offrandes des fidèles à l'occasion des quêtes habituelles du dimanche, et à l'occasion de quêtes dont la destination est plus « motivante » (Carême, Missions, Secours Catholique, etc ...). On retrouve la même générosité et la même fidélité (surtout chez les personnes plus âgées) au Denier de l'Eglise, ou à d'autres dons divers transitant par le diocèse, ou pour lui. Les catholiques, et de loin, ne sont pas les derniers à participer aux quêtes humanitaires ...

La disponibilité (autre forme de la générosité) se manifeste aussi par l'engagement et le dévouement de nombreux catholiques à participer au Conseil paroissial pour les affaires économiques, manière bien matérielle (mais indispensable) de participer à l'annonce de l'Evangile. Dans bien des paroisses ou des secteurs paroissiaux ces conseils sont réguliers et actifs ...

Nous notons une grande confiance des fidèles envers la paroisse et le diocèse pour ce qui est de « l'économique ». Cette confiance doit cependant être éclairée, aussi proposons-nous :

Propositions

- 4.1** Le Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques *fournira* aux Conseils Paroissiaux pour les Affaires Economiques des informations sur les ressources et les dépenses de l'Eglise Diocésaine, en vue de transmettre ces informations aux fidèles.
- 4.2** Le Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques *refera et mettra au point* le texte présentant le rôle des Conseils économiques de paroisses et les annexes portant sur certains points comme la quête aux obsèques, la demande de messes...
- 4.3** Ces informations auront aussi pour but de *raviver* l'existence, le renouvellement et le travail des conseils paroissiaux (ou de secteurs paroissiaux) pour les Affaires Economiques.
- 4.4** L'assemblée engage le diocèse à *continuer* l'expérience du partage des ressources matérielles, et à *instituer* la solidarité entre les paroisses du diocèse, en commençant par celles des secteurs paroissiaux.
- 4.5** L'assemblée demande aux Conseils pour les affaires économiques d'*inciter* de plus en plus les catholiques, surtout les jeunes adultes, à apporter leur contribution au Denier de l'Eglise.